



HAL
open science

GTnum CREAD DISPAR #disparites_num - La notion de forme scolaire. Bulletin de veille - Groupes thématiques numériques de la Direction du numérique pour l'éducation (Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse) 2020-2022

Pascal Plantard, Matthieu Serreau

► **To cite this version:**

Pascal Plantard, Matthieu Serreau. GTnum CREAD DISPAR #disparites_num - La notion de forme scolaire. Bulletin de veille - Groupes thématiques numériques de la Direction du numérique pour l'éducation (Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse) 2020-2022. 2023. hal-04123990

HAL Id: hal-04123990

<https://hal.science/hal-04123990>

Submitted on 15 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab



La notion de forme scolaire

L'objectif de ce bulletin de veille est de présenter la « forme scolaire ». Proposée par Vincent (1980), la notion permet d'objectiver des invariants propres à l'acte éducatif, à ses différentes formes d'organisation (notamment scolaires) et aux comportements de ses « acteurs » (enseignants, élèves, familles, etc.). Ces invariants sont, par exemple, les règles de conduite ou encore la manière dont le savoir va être « découpé » pour être enseigné en tant que discipline spécifique. Définir et objectiver ces invariants rend possible la compréhension de l'évolution du monde scolaire et de ses entrelacements, parfois conflictuels ou polémiques, avec le contexte social.

Configuration et relation

La relation pédagogique est une relation sociale spécifique entre enseignants et élèves qui organise les interactions via un ensemble de règles et d'usages (invariants) propres à caractériser les actions de chacun. S'inscrivant dans un processus historique long, cette forme d'organisation s'est stabilisée vers la fin du XVII^e siècle, en particulier dans les écoles fondées par Jean-Baptiste de La Salle où la relation pédagogique se caractérisait notamment par une relation entre un maître et un groupe d'élèves, une classe et un lieu spécifique clos coupé du monde extérieur et de ses influences. À cette configuration spatiale s'ajoute un emploi du temps spécifique, associé à un découpage des savoirs en « matières », qui vise à « dépersonnaliser » les relations entre maître et élèves en les fondant sur l'obéissance (Vincent *et al.*, 2014).

Les règles et les savoirs codifiés en « disciplines » régissent et prescrivent les conduites, notamment celles des « écoliers », « qui apprennent à se conduire et à faire leur la morale normative de la forme scolaire : lever le doigt pour demander la parole, s'asseoir toujours à sa place, remettre

une copie sans ratures au maître, se prêter à des évaluations incessantes, en somme, accepter le régime de visibilité qui est substantiel à la forme scolaire » (Larochelle, 2016). La forme scolaire permet donc dans un même mouvement d'organiser les apprentissages et de réguler les conduites.

Une dimension descriptive...

La forme scolaire se présente donc comme un cadre conceptuel qui rend compte de la manière dont s'organise de manière codifiée l'acte éducatif dans l'institution scolaire, chaque cas de figure (de l'école primaire aux *business schools*) étant une variation particulière (Maulini & Perrenoud, 2005), avec ses pratiques propres et ancrées dans un modèle qui structure le savoir à transmettre. La relation maître-élèves est fondée sur cette transmission qui assure la médiation d'un savoir objectivé (Lahire, 2008) – c'est-à-dire sous une forme écrite –, formalisé dans des manuels, ou encore organisé par des méthodologies spécifiques. Davantage qu'un simple ensemble de caractéristiques (le cours dialogué, l'organisation de la classe en autobus, le cours présenté à l'appui d'un diaporama), la forme scolaire constitue surtout une forme d'organisation sociale qui produit des « effets de pouvoirs » (Vincent, 1980) destinés à régler les comportements des acteurs et leurs interactions.

... et une dimension prescriptive

À cette dimension descriptive s'ajoute également une dimension prescriptive, c'est-à-dire-productrice de normes de conduite. Le rôle des acteurs (formateurs et apprenants), le contrat pédagogique mis en place dès le premier cours avec les élèves, l'utilisation du cahier de texte numérique,

les ressources disponibles aux élèves en dehors de la classe, les rapports avec les parents, constituent autant d'éléments distinctifs. Autrement dit, l'appartenance à une organisation dont le but est de former pousse l'enseignant à devoir déterminer sa posture professionnelle en arbitrant entre liberté pédagogique et respect des programmes et des directives. Cette posture est conditionnée par la présence d'un « curriculum » présentant des savoirs, organisés en disciplines et issus d'un processus de transposition didactique, et par l'organisation des temps d'apprentissage et des types de tâches (Maulini & Perrenoud, 2005). Lors d'une expérimentation en Cocon (collège connecté), l'équipe de direction a proposé de réduire de cinq minutes le temps de cours de afin de dégager des moments pour un temps de concertation visant à l'accompagnement des enseignants (Plantard, 2016). Cette proposition a provoqué des tensions au sein de l'équipe pédagogique et n'a pas pu aboutir du fait des résistances de certains enseignants à changer cette seule dimension de la forme scolaire.

Conclusion

Au terme de ce rapide parcours, on pourrait conclure à la rigidité de la forme scolaire, contraignante et rétive à toute évolution et innovation. En réalité, cette forme s'avère suffisamment plastique pour accueillir en son sein de nouveaux outils et de nouveaux acteurs tout en exerçant paradoxalement sur ces derniers son caractère prescriptif. Par exemple, lorsque l'école s'ouvre aux parents d'élèves, cette ouverture vise à rendre les pratiques des parents plus « conformes » à la forme scolaire (Vincent et al., 2014) : il s'agit donc d'ouvrir l'école pour que le mode de socialisation qu'elle promeut puisse mieux se diffuser, c'est-à-dire d'« éduquer les parents » de façon à promouvoir au sein des familles une discipline similaire. En tant que concept, la forme scolaire peut constituer un outil pertinent pour repérer les dynamiques et les tensions au sein des différentes organisations et institutions éducatives.

Pascal Plantard,
professeur des universités,
laboratoire Créad, université Rennes 2

Matthieu Serreau,
ingénieur de recherche,
laboratoire Créad, université Rennes 2

RÉFÉRENCES

- > Lahire, B. (2008). La forme scolaire dans tous ses états. *Swiss Journal of Educational Research*, 30(2), 229-258.
- > Laroche, M. (2016). Le pouvoir disciplinaire et la forme scolaire. *Recherches en didactiques*, 22(2), 111-126.
- > Maulini, O., & Perrenoud, P. (2005). La forme scolaire de l'éducation de base : Tensions internes et évolutions. Dans Montandon C. & Maulini O., *Les formes de l'éducation : Variété et variations* (p. 147-168). De Boeck Supérieur.
- > Plantard, P. (2016). Temps numériques et contretemps pédagogiques en Collège Connecté. *Distances et médiations des savoirs. Distance and Mediation of Knowledge*, 16.
- > Vincent, G. (1980). *L'École primaire française : Étude sociologique*. Presses universitaires de Lyon.
- > Vincent, G., Lahire, B., & Thin, D. (2014). Sur l'histoire et la théorie de la forme scolaire. Dans Vincent G. (éd.), *L'éducation prisonnière de la forme scolaire ? Scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles* (p. 11-48). Presses universitaires de Lyon.